Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051222ALE-DE

St Georges de Reintembault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES-VITRÉ

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, *légalement convoqué en date du sept mai avec affichage à la porte de la Mairie* s'est réuni à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Rosi BORDET, Maire de Saint-Georges-de-Reintembault.

Nombre de membres

- En exercice : 19
- Présents : 18
- Votants : 19
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

Etaient présents (P), absents (A), excusés (E), représentés (R)

Mesdames et Messieurs :

BORDET Rosi	P	FOUGERES Stéphane	P
ROSSIGNOL Séverine	P	GUERAULT Samuel	P
GROUSSARD Marylène	P	CHIQUERILLE Catherine	P
LODE Paul	P	LE CONNIAT Michel	P
DAUGUET Christèle	P	DOUARD Nathalie	P
MOUBECHE Patricia	P	BAILLEUL Julien	P
BERTIN Pauline	P	JACQUOT Vincent	P
GUERIN Benoît	P	PHILIPPEAUX Nelly	P
MIGNOT Victor	P	HAREL Jean-Pierre	R
HOCHET Lyna	P		

Avaient donné pouvoir :

Mandant	Mandataire	Procuration pour
HAREL Jean-Pierre	*HOCHET Lyna*	L'ensemble de la séance

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Mme Pauline BERTIN a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502719-20260512-2026051222ALE-DE

Délibération 2026.05.12.22
Représentant Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères

Madame le Maire donne une explication concernant l'Agence Locale de l'Energie (ALE).

L'ALE du pays de Fougères est une association Loi 1901 qui sensibilise et accompagne les acteurs du territoire du Pays de Fougères afin de les aider à intégrer les enjeux énergétiques pour mieux vivre aujourd'hui et demain. Elle propose des missions d'ingénierie territoriale servant des activités d'intérêt général et au bénéfice du pays de Fougères, dans le but de :

- Participer à la définition de stratégies territoriales énergie et à la transition énergétique des territoires
  - Contribuer, directement ou indirectement, à la mise en place de ces stratégies
  - Informer, sensibiliser et conseiller de manière indépendante et objective, les consommateurs, les acteurs publics et privés
  - Diffuser et enrichir l'expertise des territoires en animant et en participant à des réseaux européens, nationaux et locaux ainsi qu'en expérimentant des solutions techniques, des méthodologies et autres démarches.

Madame le Maire propose de désigner :
- Un représentant titulaire,
- Un représentant suppléant.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ***NOMME Nathalie DOUARD représentant titulaire***
- ***NOMME Victor MIGNOT représentant suppléant à l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Fougères.***

Pour extrait certifié conforme,
le registre dûment signé,
Le Maire,

Rosi BORDET